

Ecrit par le 16 février 2026

(Vidéo) La Ville d'Apt se lance dans l'inventaire de sa biodiversité



La Ville d'[Apt](#) renouvelle son invitation à observer et à documenter la biodiversité urbaine dans les jardins, balcons, cours et espaces publics. Observateurs amateurs ou avertis, en solo ou en famille, cette démarche d'inventaire est ouverte à tous ! Son objectif vise à mieux connaître et documenter la faune et la flore qui se nichent dans le cœur de la ville et sa périphérie immédiate. C'est jusqu'au 31 juillet 2024.

Les informations recueillies par les participants serviront à compléter le diagnostic environnemental en cours d'écriture et à poser les jalons d'une future « Charte de la Nature en Ville ».

Ce travail fait suite à la renaturation des cours des écoles, au permis de végétaliser, à la réhabilitation et à la végétalisation de la place Jean Jaurès actuellement en cours, ou encore l'installation prochaine de pigeonniers contraceptif.

Un inventaire participatif

Observer la nature autour de soi est un exercice ludique, ouvert à tous. Cet inventaire -dont un tiers de la surface de la ville est dévolu à l'espace privé- vise à recenser la faune et la flore qui se nichent dans l'espace urbain et à élargir les connaissances sur les jardins, terrasses, balcons, cours intérieures...

Ecrit par le 16 février 2026

OÙ S'INSTALLE *la faune* ?

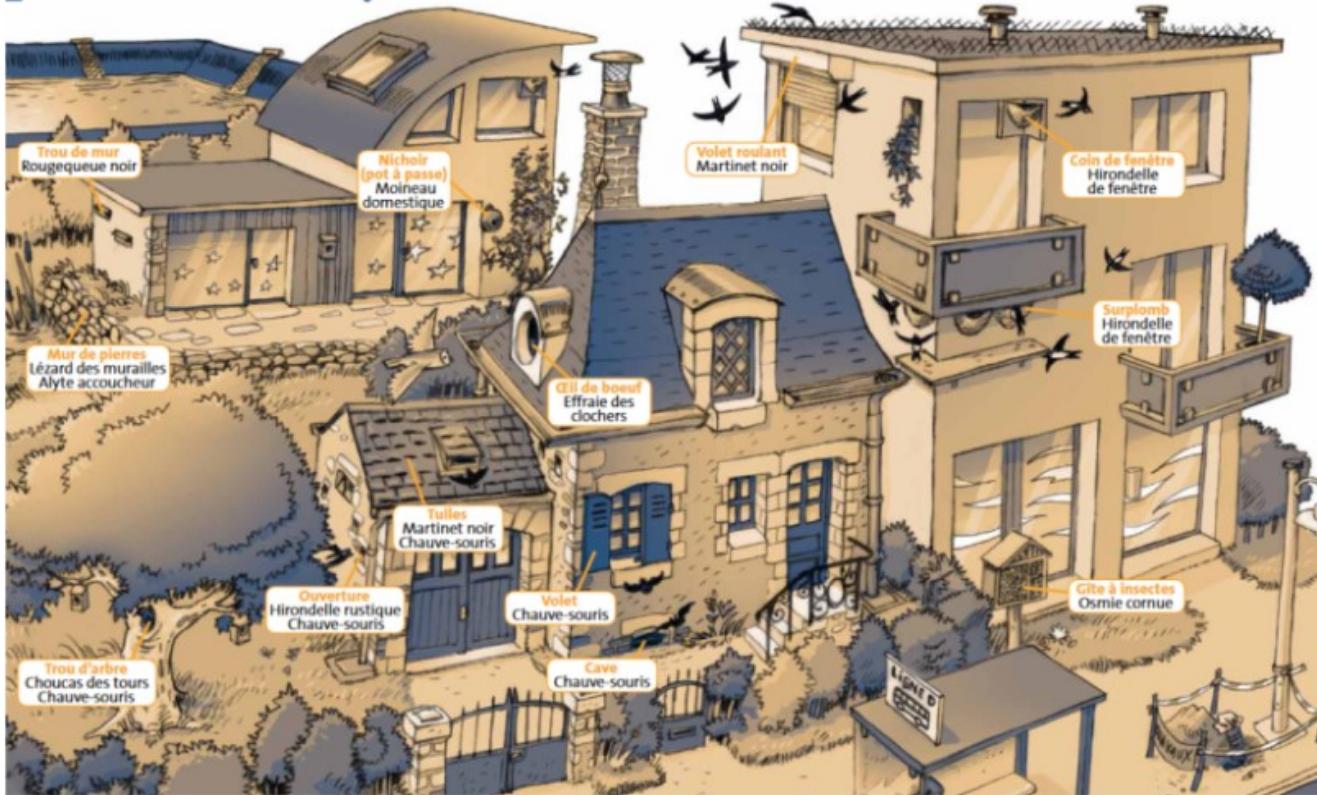


Illustration du Guide "Nature et bâti" © Loiret Nature Environnement

Le process

L'inventaire se déroule en plusieurs étapes : 1) observations par les participants à l'aide du formulaire en annexe ; 2) traitement et analyse des données récoltées par le service environnement de la ville ; 3) restitution des résultats aux participants ; 4) réflexion et dialogue sur la biodiversité urbaine avec les participants intéressés.

S'inscrire

Les participants sont invités à remplir le formulaire disponible sur le site www.apt.fr Le délai d'envoi des observations est fixé au 31 juillet prochain. Contact : environnement@apt.f

Le parc naturel du Luberon

a recensé près de 270 espèces animales. La variété de cette population de mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, insectes, incarne la biodiversité de notre territoire. Par la richesse de ses paysages, le Luberon abrite aussi 1800 espèces végétales, représentant près d'un tiers de la flore française.

Toutes les infos pratiques [ici](#).

MMH

Ecrit par le 16 février 2026

Chateauneuf-de-Gadagne, urgent, venez témoigner de vos balades dans et autour du village



La mairie de [Chateauneuf-de-Gadagne](#), le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Pays de Vaucluse et la Chambre d'agriculture demandent aux promeneurs qui

Ecrit par le 16 février 2026

fréquentent Chateauneuf-de-Gadagne, mais qui n'y habitent pas, de venir témoigner de toute urgence.

Témoigner sur quoi ?

Sur leur expérience de promenade à pied, en vélo, en trottinette dans l'environnement naturel du village. A propos de quoi ? De leurs préoccupations, points de vue et expériences.

Pourquoi ?

Parce que le village vient d'être retenu comme site pilote pour un projet expérimental dénommé [Diat'Ass](#). L'objet de l'étude ? Créer un dialogue territorial entre agriculteurs et riverains concernant l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que le partage des espaces agricoles et naturels.

Les infos pratiques

Vous n'habitez pas Chateauneuf-de-Gadagne mais vous vous y promenez ? Contactez de toute urgence Caroline ou Emilie au 04 90 85 51 15 ou via environnement@opus.cpie84.org

Communiquer

C'est Marielle Fabre, 1^{er} adjoint au maire de Chateauneuf-de-Gadagne et également conseillère départementale du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue, qui nous accueille. Sa requête ? Solliciter les usagers de Chateauneuf-de-Gadagne qui n'y habitent pas mais qui, le week-end, viennent se promener sur la partie haute du village vers le plateau de l'Arbousière, composé de chemins communaux et de traverses naturelles sur les espaces agricoles et boisés privés.

Pourquoi ?

«Châteauneuf-de-Gadagne a fait le choix de créer une zone agricole protégée qui comprendra le plateau -haut de la colline-, et la plaine du côté du Thor, renseigne Marielle Fabre. Cela nous permettra de mettre en avant nos agriculteurs, de permettre de libérer des surfaces agricoles aujourd'hui retenues par des propriétaires et, de pouvoir soutenir un projet d'irrigation du plateau dans sa partie orientée vers Caumont jusqu'à celle jouxtant Vedène. Pour travailler sur ces sujets ? Nous avons mis en place des commissions extra-municipales : Environnement et Agriculture. Objectif ? Comment mettre en œuvre et articuler les différents projets.»

Ecrit par le 16 février 2026



Marielle Fabre et Céline Lelièvre Copyright Mireille Hurlin

Rationaliser la pensée

«Il en est ressorti des conflits de voisinages, relate la 1er adjointe, notamment sur l'utilisation de produits phytosanitaires, un manque de communication, de mauvaises informations ainsi que des conflits d'usage sur la colline avec les usagers du week-end : vététistes, sportifs, familles, chasseurs, personnes en trottinette et également le stationnement de voitures au bord des vignes, alors que des parkings existent, ce qui prive les agriculteurs de leur surface de retournement en fin de rang de vigne.»

Comment initier le dialogue et communiquer ?

«Nous allons devoir trouver le moyen d'expliquer aux gens que les espaces naturels ne sont pas tous communaux mais aussi privés alors que, dans l'esprit des gens, la nature est publique, précise Marielle Fabre. Or, les espaces traversés dans la nature sont rarement publics. La plupart des forêts, en France, sont privées tout comme les terres agricoles qui, d'ailleurs, nous procurent ces fabuleux paysages, identité de nos villages et du département. C'est tout cela qu'il faudra expliquer.»

Ecrit par le 16 février 2026

Comment tout a commencé

«Alors que nous travaillions avec le CPIE 84, sur un projet de sensibilisation des habitants au retour des pollinisateurs sur la commune, avec des plantations, de nouveaux espaces verts, nous avons été interpellés par un problème de chiens empoisonnés. Cela s'est produit entre 2020 et 2021. Un chien est décédé et d'autres furent empoisonnés suite à l'ingestion de tourteaux de Ricin -engrais organique 100% végétal- déposés dans une vigne située sur le plateau de l'Arbousière. Produit, nous l'avons su plus tard par les vétérinaires, très appétant pour les canidés. Le vigneron a tout à fait le droit d'utiliser cela et les chiens étaient, de fait, sur une propriété privée, mais cela a créé de nouvelles tensions et un conflit d'usage,» déplore l'élu.

Pourquoi ?

«Nous sommes à 10 mois du début du projet, explique Céline Lelièvre, directrice de l'association '[Opus CPIE Pays de Vaucluse](#) Agir pour le patrimoine & l'environnement'. Nous travaillons ici parce qu'il y a des tensions entre les différents usagers. Un des volets de nos missions ? Mettre autour de la table, pour un projet d'intérêt général, des acteurs d'horizons différents. Objectif ? La finalité du projet. Nous intervenons sur le volet environnement sur les thèmes de la biodiversité, des risques inondation et feux de forêt, des déchets et du compostage ainsi que sur le gaspillage alimentaire. En parallèle, pour le volet patrimoine, nous menons des opérations de restauration du petit patrimoine bâti public, via des chantiers de bénévoles et des stages d'initiation à la pierre sèche, des formations auprès des habitants, pour création d'itinéraires de découverte.»

Céline Lelièvre direction@opus.cpie84.org & <https://opus.cpie84.org/fr/>

Ecrit par le 16 février 2026



Les marcheurs à Chateauneuf-de-Gadagne Copyright Mireille Hurlin

Un projet à l'échelle régionale

«Ce projet de dialogue territorial entre agriculteurs et riverains est un appel à projet régional de l'OFB (Office français pour la biodiversité), l'Agence régionale pour la santé et la Chambre d'agriculture à l'échelle régionale, reprend la directrice de l'association. Le projet est décliné à Châteauneuf-de-Gadagne, Rousset dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var à Hyères. Trois CPIE mènent le même projet sur 3 territoires différents. Objectif du projet ? Faciliter le dialogue entre les agriculteurs et les riverains sur l'utilisation des produits phytosanitaires et, plus largement; sur un partage apaisé des espaces agricoles et naturels. En cause ? Le manque de prise en compte de la voirie et des espaces publics et privés, soit par méconnaissance ou habitude. Le projet s'étend sur 2 ans.»

La méthodologie & consultations

«Nous travaillons avec les élus pour repérer les problématiques, identifier les parties prenantes, puis

Ecrit par le 16 février 2026

mener des entretiens avec eux comme leur avis sur la situation, précise Céline Lelièvre et également auprès des associations de chasse, de protection de l'environnement, des riverains, des utilisateurs qui gravitent autour de la colline et maintenant les usagers qui n'habitent pas Châteauneuf-de-Gadagne.

Ce qu'on leur demandera ?

« Quel avis avez-vous sur l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces agricoles ? Sur les espaces partagés le week-end ? Quelles sont vos impressions ? Avez-vous assez d'informations sur ce que font les agriculteurs ? Nous rédigerons une synthèse, donnerons des points d'avancées. Le travail sera ensuite présenté à un comité où tous les acteurs seront réunis pour aller au-delà des difficultés rencontrées : Quels leviers actionner ensemble pour effacer les freins à l'utilisation de cet espace privé et public qui est soumis à tensions ? C'est de la pédagogie de projet, de la facilitation. 20 personnes -échantillon représentatif de ces acteurs, dont la Police municipale qui sont les yeux et les oreilles du quotidien- ont déjà été consultées, ce qui était l'objectif. Désormais nous entamons la consultation des usagers, raison de notre appel d'aujourd'hui aux usagers des espaces naturels et agricole de Châteauneuf-de-Gadagne qui ne sont pas des habitants.»

Ecrit par le 16 février 2026



Les espaces naturels sont le plus souvent privés mais qui le sait ? Copyright Mireille Hurlin